

# ACTIONS MISES EN PLACE À L'ENSAP BORDEAUX GRÂCE À LA **CVEC** EN 2021/2022

## LA CVEC C'EST QUOI ?

La CVEC est la contribution de vie étudiante et de campus. La loi prévoit qu'elle est collectée par les Crous.

D'un montant de **92€** en 2021/2022, on peut y être assujetti ou en être exonéré en fonction des cas.

Elle concerne les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

## OK, MAIS POUR QUOI FAIRE CONCRÈTEMENT ?

Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention »

(article L. 841-5 du code de l'éducation)

## RÉPARTITION DU BUDGET

44%  
POUR LA  
MÉDECINE  
PRÉVENTIVE

33.6%  
POUR L'AIDE  
AUX PROJETS  
DES  
ÉTUDIANTS

22.4%  
POUR L'AIDE  
SOCIALE DES  
ÉTUDIANTS

### LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le montant récolté est reversé à l'Espace Santé Étudiants et permet aux étudiants de profiter des services qui y sont dispensés.

« Vous avez besoin d'une écoute, d'un conseil, d'un suivi médical ?

L'Espace Santé Étudiants Bordeaux vous propose des consultations de santé sans aucune avance de frais (tiers payant intégral)

#### UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

> par téléphone au **05.33.51.42.00**

> via **Doctolib**

### L'AIDE AUX PROJETS

Une partie des fonds CVEC est destinée à soutenir les projets des étudiants dès lors qu'ils rentrent dans les domaines précités (social, culture, santé, sport, etc). Il y a deux appels à projets par an et une commission qui se concertent 2 fois par an.

Elle est chargée d'analyser les dossiers (sur des critères validés en CFVE et en CA) et d'attribuer les montants d'aide aux projets. Les conditions d'éligibilité et le règlement de l'aide aux projets sont envoyés à tous les étudiants lors des appels à projets.

**4** projets retenus et financés

#### 1/ ARCHIPIADES

Compétition sportive inter-écoles d'architecture et de paysage

Projet porté par le bureau des sports

► Montant attribué : **7154 euros TTC**

► **206 étudiants** de l'ENSAP ont participé à la compétition qui se déroulait à Bordeaux cette année

#### 2/ SANG' TABOU

Projet porté par 2 étudiantes

(représentant légal : ENSAP Bordeaux)

► Montant attribué : **2033.76 euros TTC**

► Installation de **8 distributeurs de protections menstruelles gratuites** au sein de l'ENSAP pour lutter contre la précarité menstruelle

#### 3/ PROJECTION DANS LE CADRE DU FIFAAC

FIFAAC : Festival international du film d'architecture et des aventures constructives

Projet porté par l'association Qlture

► Montant attribué : **270 euros TTC**

► Projection du documentaire Devenir Architecte par Garance Paillason

#### 4/ DU MOBILIER POUR LES ESPACES COLLECTIFS DU POTAGER

Projet porté par l'association Zaos

► Montant attribué : **2000 euros TTC**

► Achat de mobilier adapté au potager pour redynamiser l'espace du potager de l'ENSAP

### L'AIDE SOCIALE

L'action sociale se décline principalement en l'attribution d'une aide financière destinée à pallier une situation difficile rencontrée par un étudiant. Elle est versée par l'établissement sur la base de critères proposés par la CVEC et votés par le CA.

Pour en bénéficier, l'étudiant doit justifier d'avoir au préalable déposé une demande d'aide au CROUS avec évaluation sociale par un.e assistant.e social.e.

**13** étudiants et étudiantes ont bénéficié d'une aide financière



**323€** d'aide moyenne